



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CADIAC renouvelle son adhésion aux Fleurons du Québec

Cadiac, le 14 avril 2009 – C'est avec fierté qu'en 2006, la municipalité avait obtenu 3 Fleurons, lors de la première édition du programme de classification horticole des *fleurons* du Québec. Cette cote de classification était valable pour 3 ans, pendant lesquels la municipalité a travaillé à harmoniser l'embellissement sur l'ensemble de son territoire, au moyen du rapport d'évaluation des *Fleurons du Québec*. La municipalité, qui a apprécié les avantages de cette formule de reconnaissance motivante, est heureuse d'annoncer qu'elle renouvelle son adhésion aux *Fleurons du Québec* pour les années 2009, 2010 et 2011.

Appel aux citoyens amateurs d'horticulture

Il est maintenant temps de voir si nos efforts ont porté fruit et si nous pourrions, tous ensemble, améliorer notre score lors de la prochaine évaluation qui aura lieu cet été. Rappelons que les classificateurs visiteront 60 % de notre territoire, et évalueront les aménagements qui sont à la vue du public. Les critères d'évaluation touchent notamment la propreté, l'entretien, la variété des éléments horticoles et l'état visuel du paysage urbain. Des points sont également attribués aux initiatives communautaires et au développement durable.

Les points sont répartis dans 5 domaines :

- Domaine municipal : 310 points
- Domaine résidentiel : 270 points
- Domaine institutionnel : 180 points
- Domaine commercial et industriel : 140 points
- Initiatives communautaires et développement durable : 100 points